

École Saint-Jean-de-la-Lande

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Accompagner les jeunes dans leurs apprentissages académiques et sociaux pour les faire évoluer afin qu'ils puissent s'épanouir et atteindre leur plein potentiel.

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs de notre école sont **le respect, l'engagement et la collaboration.**

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Saint-Jean-de-la-Lande est une belle école, située dans un paisible quartier et sensible aux questions environnementales.

Bien que l'indice de notre milieu socioéconomique soit favorisé (IMSE à 7,85 soit au 6e rang), l'école accueille des familles modestes et nouvellement arrivées au pays. La proportion d'élèves née au Québec est représentée à 82,3%, dont la langue maternelle est le français. Nous accueillons également des familles provenant d'Algérie (3,6%), de la France (3,1%) et de d'autres pays qui fait de notre milieu un environnement culturel et varié.

Nos partenaires, que se soit l'Oasis des enfants de Rosemont, l'Arrondissement Rosemont-Petite Patrie, le PDQ 44, le CLSC et bien d'autres, font partie intégrante de notre milieu.

La collaboration des parents ainsi que leur implication dans l'éducation de leurs enfants et dans les projets de l'école ainsi que celle de nos partenaires font de notre établissement un milieu éducatif riche et diversifié.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Saint-Jean-de-la-Lande est un établissement de près de 650 élèves sur deux bâtiments. La maison mère accueille les élèves du préscolaire jusqu'à la 4e année et l'annexe accueille les élèves de la 5e et 6e année. Nous scolarisons également des élèves de l'accueil au secteur primaire provenant à proximité du quartier.

Notre équipe est formée de 32 titulaires, 7 enseignants spécialistes et offre les services en orthopédagogie, en éducation spécialisée, en psychoéducation et en orthophonie.

Nous avons également un gros service de garde puisque celui-ci compte plus de 600 enfants le fréquentant, avec 26 éducatrices en plus d'une technicienne et d'une classe principale. Ce service est actif et impliqué dans la vie de l'école.

Notre école s'est dotée d'un projet d'importance pour contrer l'intimidation. Les gestes quotidiens que nous posons sont teintés par les trois valeurs suivantes: le respect, la collaboration et l'engagement de tous.

L'implication des parents est aussi très présente dans notre milieu se manifestant par un CÉ, un OPP et un comité des Usagers du SDG.

Un milieu stimulant, inclusif et sécurisant qui encourage l'engagement, la motivation et l'épanouissement de tous.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- La stabilité du personnel
- La mobilisation du personnel
- Le type de leadership de la direction
- Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves
- Le degré de motivation des élèves
- La proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires
- L'âge moyen du personnel
- Les pratiques éducatives
- Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille
- Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le nombre d'élèves par niveau
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- Le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année
- Le nombre d'enseignantes et d'enseignants de même que le nombre de membres du personnel professionnel et du personnel de soutien offrant un service direct ou indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi
- L'offre de services complémentaires
- Les ressources financières
- Le nombre de bâtiments et leur état
- La disponibilité des locaux
- L'indice de milieu socioéconomique

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en écriture

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Accroître le taux de réussite des élèves du primaire régulier en écriture de 79,3 % à 83,5 % d'ici juin 2027